

VOTRE SECTEUR
PASSE EN ZONE 30

PARTAGEONS
LA RUE
POUR UNE VILLE
APAISÉE



SECTEUR MARCHANDEAU – LEDRU ROLLIN RENOUVEAU – BARTHOU - WILSON

LES CHANGEMENTS ATTENDUS :

Pour rappel, la mise en zone 30 du quartier résulte de l'enquête carte T menée auprès d'une large partie des riverains du quartier mi-2019. La réunion publique du 12 novembre 2019 avait permis de présenter et commenter les modifications ci-dessous.

Ces mesures seront effectives à compter du 1^{er} trimestre 2020.

RUE SUTAINÉ

Maintien de la situation actuelle avec mise en place d'un double sens cyclable

RUE DE VILLEDOMMANGE

Maintien du sens unique existant avec mise en place d'un double sens cyclable, marquage au sol du stationnement bilatéral

RUE DE LA BONNE FEMME

Maintien du sens unique existant, avec mise en place d'un double sens cyclable, création d'un stop à l'angle de la rue Forain, fixation du stationnement côté impair avec marquage au sol

RUE DE SACY

Maintien du sens unique existant, avec mise en place d'un double sens cyclable, création d'un stop à l'angle de la rue Bachelier, fixation du stationnement côté pair avec marquage au sol

RUE BURIDAN

Mise en sens unique depuis la rue de Louvois vers la rue d'Estienne d'Orves, avec mise en place d'un double sens cyclable, fixation du stationnement côté pair avec marquage au sol

RUE DE LA BRIQUETERIE

Maintien en sens unique avec conservation du stationnement bilatéral permanent, sans mise en place d'un double sens cyclable

RUE BIEBUYCK CHAUVET

Maintien de la situation actuelle en double sens avec un sens privilégié de la rue de Louvois vers le boulevard Louis Barthou, marquage au sol du stationnement avec création de refuges vélos

EN ZONE 30, QUEL QUE SOIT MON MODE DE DÉPLACEMENT,

J'ADAPTE MA CONDUITE !

RUE DE CANTERBURY

Maintien de la situation actuelle, marquage au sol du stationnement côté pair

RUE DU PONT ASSY

- Entre la rue Ledru Rollin et la rue de Canterbury : mise en sens unique de la rue Ledru Rollin vers la rue de Canterbury avec mise en place d'un double sens cyclable, fixation du stationnement côté pair avec marquage au sol
- Entre la rue du Renouveau et la rue de Canterbury : réalisation d'un sens privilégié vers la rue du Renouveau, fixation du stationnement côté pair avec marquage au sol

RUE DU RENOUVEAU

Maintien de la situation actuelle avec marquage au sol du stationnement

RUE BENOIST MALOT ET RUE DU DOCTEUR HARMAN

Maintien de la situation actuelle

RUE DE LUDES

Mise en sens unique de la rue depuis le boulevard Louis Barthou vers la rue de Louvois avec marquage au sol du stationnement bilatéral permanent, et mise en place d'un double sens cyclable

RUE LEDRU ROLLIN

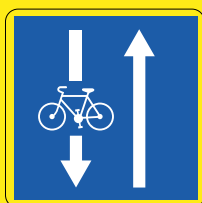
Extension de la zone 30 depuis le pont de l'avenue de Champagne vers la rue Clovis Chezel

RUE DE COURLANCY

Mise en zone 30 depuis l'avenue Paul Marchandeaup vers et jusqu'à la place Sainte-Anne

RUE DE L'ESPÉRANCE

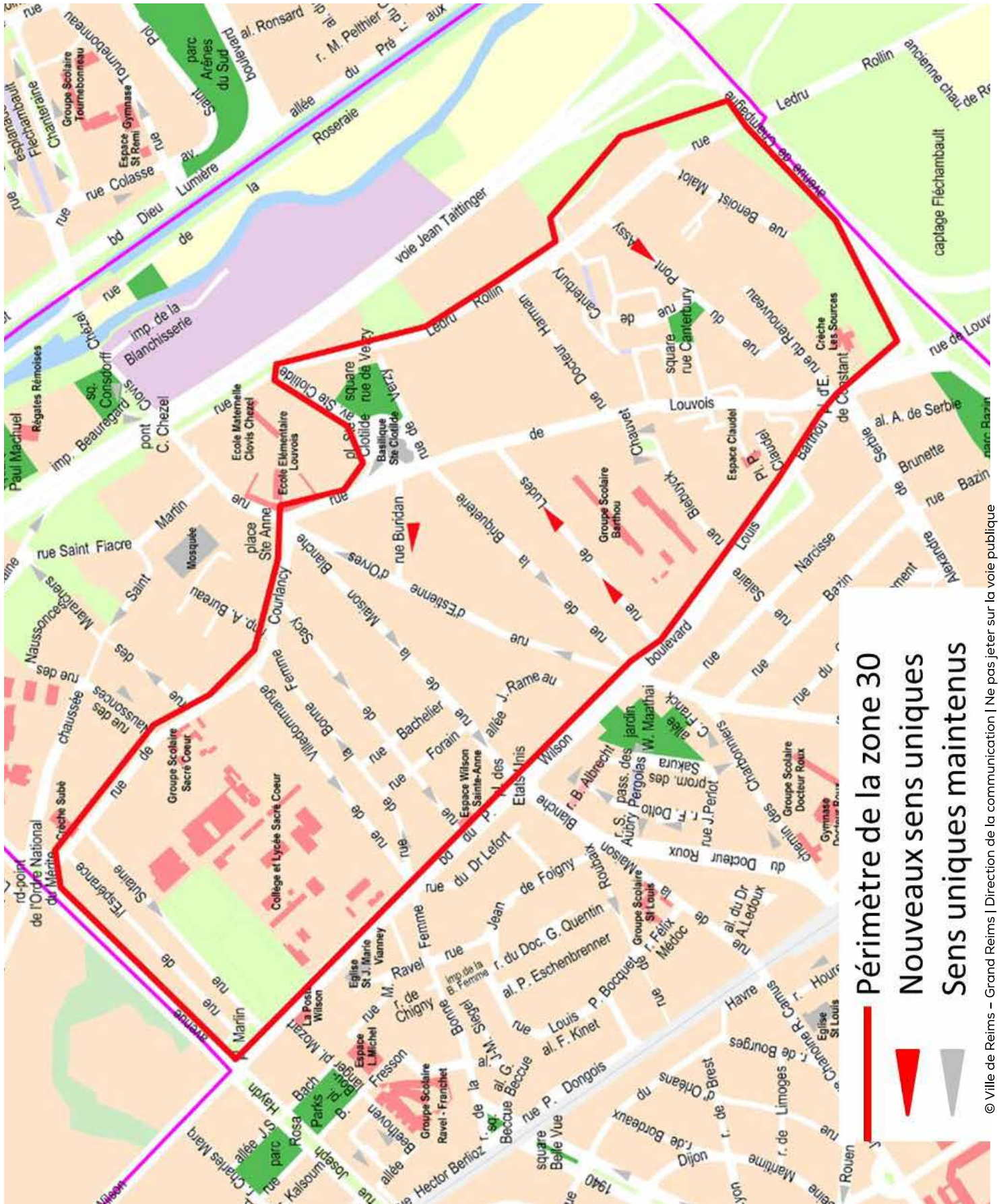
Cette rue a fait l'objet de réflexions lors de la réunion publique, tant pour le choix des conditions de circulation que pour les problèmes de visibilité côté boulevard du président Wilson. La rue sera dans un premier temps mise en zone 30 et devra faire l'objet d'une étude plus poussée, à proposer ultérieurement au conseil de quartier



ZOOM SUR LE DOUBLE-SENS CYCLABLE :

Les cyclistes, contrairement aux autres véhicules, peuvent circuler dans les deux sens de circulation. Une signalisation spécifique indique cette autorisation en entrée et en sortie de rue.

PLAN DE LA ZONE CONCERNÉE



© Ville de Reims – Grand Reims | Direction de la communication | Ne pas jeter sur la voie publique